



COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

« Chiens de Berger et de Garde » de la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE Groupe Travail Obéissance

Responsable du GTO BERGEVIN Jean Claude Le Gros Chêne 45600 – SAINT FLORENT

☎ 02 38 36 94 23 – 06 78 69 67 34 ✉ gtobeissance@wanadoo.fr www.obeissance.eu

CRITERES DE SELECTION POUR LA COUPE DE France D'OBEISSANCE 2014

(adopté en réunion de CUN-CBG le 15 Novembre 2013 et approuvé par le comité de la SCC le 17 Décembre 2013)

La sélection sera faite sur les mêmes critères que 2013, à l'exception des CACIOB, c'est-à-dire moyenne des sélectifs uniquement.

Pour 2014, les candidats devront :

- Avoir participé au championnat régional (Possibilité de participer à un championnat régional, hors de sa régionale, en cas d'impossibilité dûment justifié)
- Faire au moins 1 sélectif dans le groupe ou leur licence est référencée.
- Participer à au moins 2 sélectifs, avec juge différent.
- La moyenne, sera calculée de la manière suivante :
 - o Cas 1 (2 sélectifs) : (Note juge A + Note juge B) / 2
 - o Cas 2 (3 sélectifs) : (Moyenne juge A + Note juge B) / 2
 - o Cas 3 (4 sélectifs) : (Moyenne juge A + Moyenne juge B) / 2

Les conditions d'accès à la coupe de France, seront les suivantes :

- 22 sélectionnés, à l'issue des sélectifs, dans la limite des qualificatifs Excellent ou Très bon.
- 1 sélectionné DOM/TOM, à condition d'envoyer 2 mois avant la coupe de France, au GTO :
 - o son palmarès en classe III
 - o l'accord de sa SCR
- 2 sélectionnés invités (Exemple : race peu courante, ou n'ayant pas été représenté depuis 3 coupe de France) à condition :
 - o avoir participé aux sélectifs suivant les conditions ci-dessus.
 - o être dans la limite des qualificatifs Excellent ou Très bon.
 - o avoir au moins 80 % des points obtenus par le 22^{ème} sélectionné.

Dans le cas où l'une des 3 places réservées, pour la coupe de France ne serait pas pourvue, le GTO prendra l'équipe issue des sélectifs, dans l'ordre de la sélection, et ce, jusqu'à concurrence de 25 participants.

La coupe de France se déroulera sur 2 manches, et le titre de champion de France sera décerné à l'équipe ayant totalisé le plus de points (moyenne des sélectifs + moyenne des 2 manches de la coupe de France)

Responsable du Groupe

Jean Claude BERGEVIN
Le Gros Chêne
45600 – St FLORENT LE JEUNE
Tel : 02 38 36 94 23 – 06 78 69 67 34
j-c.bergevin@wanadoo.fr

Secrétaire – Relations Animateurs

Ingrid BEGUE
12, rue Louis Girard
44360 – LE TEMPLE DE BRETAGNE
Tel : 06 17 48 00 35
ingridbegue@hotmail.com

Responsable des juges

Christelle NOMINE
Lieu dit : Bourdille
32490 – CASTILLON SAVES
Tel : 06 87 02 70 77
christelle.nomine@hotmail.fr

Formation commissaires

Patrice ROSELIER
Résidence Sainte Victoire
04130 – VOLX
Tel : 04 92 79 35 99 – 06 88 20 73 51
p.roselier-obe@orange.fr